

M. Olson: Le gouvernement du Canada a-t-il établi ou tenté d'établir quelles quantités de pétrole la Rhodésie reçoit du Mozambique, de l'Afrique du Sud ou de toute autre source?

L'hon. M. Martin: Le premier ministre a répondu à une question semblable l'autre jour. Il a dit que nous étions au courant, grâce à certains renseignements obtenus, de l'ampleur des ententes contraires aux sanctions économiques imposées.

M. Nesbitt: Le gouvernement envisage-t-il des mesures économiques contre le Portugal ou ses possessions, telles que le Mozambique et l'Angola, par suite de l'échec apparent de ces sanctions économiques?

L'hon. M. Martin: Aucune mesure du genre n'est actuellement envisagée.

[Plus tard]

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Monsieur l'Orateur, j'aurais une autre question à poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, au sujet de la suppression du pont aérien en direction de la Zambie. La décision a-t-elle été prise sur la recommandation de tous les membres du comité des sanctions du Commonwealth et le ministre peut-il assurer à la Chambre que les exigences de la Zambie, en matière de pétrole, seront satisfaites d'une autre façon?

L'hon. M. Martin: Monsieur l'Orateur, la décision de maintenir le pont aérien en faveur de la Zambie avait été prise par le Canada. Il avait été décidé de le maintenir jusqu'à la fin d'avril.

M. Douglas: Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire. Le ministre peut-il donner à la Chambre l'assurance qu'en dépit de la suppression du pont aérien, on subviendra aux besoins en pétrole de la Zambie ou serait-ce qu'en raison de certaine circonstance, le pont aérien ne serait plus nécessaire?

L'hon. M. Martin: Il est entendu que la question sera étudiée au complet à la fin d'avril et qu'il nous faudra examiner la situation.

[Français]

QUESTIONS OUVRIÈRES

QUÉBEC—ON RÉCLAME UNE POLITIQUE DE CONSULTATION AU SUJET DE LA MAIN-D'ŒUVRE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Maurice Allard (Sherbrooke): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, à titre de titulaire éventuel du ministère de la main-d'œuvre.

[L'hon. M. Martin.]

A-t-il pris connaissance et accepte-t-il les accusations portées hier soir à Trois-Rivières par le ministre du Travail québécois, à l'effet qu'Ottawa nie la particularité de la main-d'œuvre québécoise, qu'il procède d'une façon unilatérale, et qu'avant la création d'un ministère fédéral de la main-d'œuvre, il y aurait lieu d'établir une politique de consultation fédérale-provinciale?

M. l'Orateur: A l'ordre! Je ne crois pas que cette question soit recevable.

[Plus tard]

M. Allard: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question à l'honorable ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration?

Avant la création du ministère de la main-d'œuvre, l'honorable ministre envisage-t-il de convoquer les ministres provinciaux du Travail pour discuter de toute la législation touchant la main-d'œuvre?

L'hon. Jean Marchand (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, les seules mesures nouvelles qui ont été adoptées par le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, concernant la main-d'œuvre, l'ont été après consultation avec les provinces et à l'occasion de la conférence fédérale-provinciale qui a eu lieu en janvier. Il n'y en a eu aucune autre.

LA TÉLÉVISION

CHIBOUGAMAU-CHAPAI—ON SUGGÈRE L'UTILISATION DES SERVICES DE LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE DU NORD DU QUÉBEC LTÉE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gérard Laprise (Chapleau): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État.

A-t-elle reçu, et, dans le cas de l'affirmative, entend-elle donner immédiatement suite à l'offre de la Compagnie de téléphone du Nord du Québec Ltée, d'utiliser son réseau micro-ondes pour assurer les services de la télévision à la population de Chibougamau-Chapais à partir de Rouyn ou du Lac Saint-Jean?

M. l'Orateur: A l'ordre! Je suis d'avis que cette question devrait être inscrite au *Feuilleton*.

M. Laprise: Monsieur l'Orateur, je demande que cette question soit reportée pour débat ultérieur, à 10 heures.

LES TRAVAUX D'HIVER

QUÉBEC—ON RÉCLAME LA PROLONGATION DE LA PÉRIODE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Martial Asselin (Charlevoix): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question